



2022-156

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10/10/2022

FB/TD/OR n° 2022/04

Objet de la délibération :

Adoption du nouveau règlement
intérieur des jardins
communaux à usage de jardins
familiaux

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 29

Présents : 23

Pouvoirs : 4

Votants : 26

Date de la convocation :

04 OCTOBRE 2022

Date de publication en ligne :

17/10/2022

Auteur :

François BELHOMME
Maire

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 10 octobre à 20h30, les membres du Conseil municipal de la ville d'ÉPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BELHOMME, Maire.

Étaient présents :

François BELHOMME, Béatrice BONVIN, Jacques GAY, Armelle THÉRON-CAPLAIN, Denis DURAND, Patricia EVENO, Jean-Paul MARCHAND, Christine HABEGGER, Dominique BONNET, Jean JOSEPH, Simone BEULÉ, Guy DAVID, Marc BAUDELLOT, Philippe POISSONNIER, Sylvie ROUZET, Emmanuel SAUTEUR, Thomas AMELOT, Dalila DOROL, Bruno ESTAMPE, Roland HAMARD, Isabelle MARCHAND, Hélène CHARRIER, Fabrice PICHARD.

Excusés :

- Éric ROYNEL, Pouvoir à Emmanuel SAUTEUR
- Stéphanie RICHARD, Pouvoir à Patricia EVENO
- Sonia DOKOUROFF, Pouvoir à Christine HABEGGER
- Cécile COMBEAU, Pouvoir à Dominique BONNET

Absentes :

- Marie-France DURAND
- Claire CLAIREMBAULT

Secrétaire de séance : Armelle THÉRON-CAPLAIN

Vu les articles L.2121-29 et L.1111-2 du code général des collectivités territoriales,

Considérant que la municipalité peut définir les conditions d'utilisation et les règles de fonctionnement des jardins communaux,

Considérant l'avis de la commission conjointe travaux-urbanisme réunie le 13 septembre 2022 ;

Considérant que tous les membres de l'assemblée délibérante ont été destinataires du projet de règlement ;

Sur l'exposé présenté et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité de ses membres présents ou représentés :

- **ADOpte** le nouveau règlement intérieur des jardins communaux à usage de jardins familiaux,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à le signer.

Madame Hélène CHARRIER (Aimer Épernon) s'abstient.

Fait et délibéré à Epernon,
le 10 octobre 2022

Secrétaire de séance
Armelle THÉRON-CAPLAIN

Le Maire,
François BELHOMME



Armelle THÉRON-CAPLAIN

François BELHOMME